



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

## COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

7 octobre 2009

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 6 septembre 2005 (JO du 16 mars 2005)

**GAOPTOL 0,25 POUR CENT (1 mg/0,4ml), collyre en récipient unidose**  
**Boîte de 60 récipients unidoses (CIP : 340 932-7)**

**GAOPTOL 0,50 POUR CENT (2 mg/0,4 ml), collyre en récipient unidose**  
**Boîte de 60 récipients unidoses (CIP : 340 936-2)**

### **Laboratoires EUROPHTA**

Timolol

Liste I

Code ATC : S01ED01

Date de l'A.M.M. : 24 juillet 1996

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux

### Indications Thérapeutiques :

- « hypertonie intra-oculaire
- glaucome chronique à angle ouvert. »

Posologie : cf. R.C.P.

### Données de prescriptions :

Selon les données IMS-EPPM (cumul mobil annuel mai 2009), ces spécialités ont été très peu prescrites, ce qui ne permet pas une analyse qualitative des données.

### Réévaluation du Service Médical Rendu :

Le laboratoire a fourni des nouvelles données. Seules ont été prises en compte les données en rapport avec les indications<sup>1</sup>. Ces données ne sont pas susceptibles de modifier les conclusions de l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Les données acquises de la science sur les pathologies concernées et leurs modalités de prise en charge ont également été prises en compte. Elles ne donnent pas lieu à modification de l'évaluation du service médical rendu par rapport à l'avis précédent de la Commission de la Transparence.

Le service médical rendu par ces spécialités reste important dans les indications de l'A.M.M.

Avis favorable au maintien de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux dans les indications et aux posologies de l'A.M.M.

Conditionnement : Ils sont adaptés aux conditions de prescription.

Taux de remboursement : 65%

Direction de l'Evaluation médicale, Economique et de Santé publique

<sup>1</sup> PSUR couvrant la période du 1<sup>er</sup> avril 2006 au 30 juin 2009.